

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an..... \$3.
do do quatre mois..... 1.00
do do un mois..... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 90.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 19 Janvier 1884



SON EXCELLENCE

Couverneur - Général

RÉCEPTION

SALLE DU SENAT

SAMEDI, 19 JANVIER

Les règlements ci-dessous ont été adoptés pour les réceptions.

1-Les voitures entreront dans le square du parlement par la porte Est et sortiront par la porte ouest.

2-Les sénateurs, les rs femmes et leurs filles voudront bien s'introduire dans le Sénat par la porte des sénateurs.

3-Les membres de la Chambre des Communes, leurs femmes et leurs filles, sont priés d'entrer par la porte ouest de la tour.

4-Les dames et messieurs, non compris dans les deux paragraphes précédents, entreront par la porte qui sera désignée à leur attention par des lumières rouges.

5-Les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes, ainsi que leurs femmes et leurs filles, seront présentés, en premier lieu, et ensuite les dames et messieurs qui se rendront à la réception.

6-Les dames et messieurs devront être en toilette de soirée et seront tenus de présenter deux cartes portant l'un nom d'une façon lisible. L'une sera déposée à la porte de la salle du Sénat et l'autre sera remise à l'aide de camp de service.

7-On peut obtenir de plus amples informations en s'adressant à l'aide de camp de service.

Par ordre,

MELGUND,

Secrétaire du Gov.-Général.

Hotel du gouvernement, 10 jan. 1884.

COURRIER

M. Dowling, qui, a été élu hier député de Renfrew sud pour la législature provinciale par 200 voix de majorité.

L'honorable M. Mackenzie, et M. Lundy, député de Montmagny, n'ont pas encore fait acte de présence à la chambre.

Une députation de Montréal a eu, ce matin, une entrevue avec l'honorable ministre des finances, pour demander un changement dans les droits imposés sur le minerai de fer et le charbon américain.

Le Free Press attribue au gouvernement la responsabilité de l'insuccès de la compagnie du Pacifique Canadien sur les marchés monétaires. Mais si l'on n'a pu avoir tout le capital voulu par la vente des actions, n'est-ce pas dû plutôt à la presse hostile qui n'a cessé de dénigrer et l'entreprise et le Nord-Ouest?

Voici comment s'est exprimé sir John A. Macdonald, hier, au sujet de la loi des licences:--

"J'admets que je suis allé un peu loin dans mon discours sur l'acte de McCarthy, à la dernière session, mais, je ne prétendais pas alors à l'infailibilité. On ne saurait dire, cependant, que nous n'avions pas le droit de passer pareil acte et il était bon d'avoir une loi générale pour réglementer la vente des liqueurs enivrantes dans le pays."

W. P. Lett, greffier de la corporation donnera une conférence sur la tempérance dans la salle du conseil de ville demain après-midi.

ECHOS DU PARLEMENT

M. Macmaster a répondu brièvement au discours du trône, mais il a dit beaucoup en peu de mois. C'est un grand avantage sur certains orateurs de la gauche qui parlent longtemps pour ne rien dire.

M. Macmaster a donné des détails intéressants sur le chemin de fer du Pacifique. Il a fait ressortir les nombreux avantages qu'a ce chemin sur celui des Etats-Unis, comme étant beaucoup plus court, surtout le passage à travers le Montagnes Rocheuses, et beaucoup plus favorable au commerce. Le chemin de fer canadien du Pacifique se trouve dans une position à pouvoir faire concurrence des plus sérieuses au chemin de fer du Pacifique américain.

M. Macmaster, dans sa réponse au discours du trône, a parlé de l'action prompt et énergique de sir Charles Tupper, pendant son séjour en Angleterre, lorsqu'il a empêché pour bien dire la ruine du commerce d'animaux du Canada. On se rappelle que sir Charles a fait reconnaître aux inspecteurs de quarantaine en Angleterre l'erreur dans laquelle ils étaient tombés en condamnant, comme atteint de maladie, un troupeau de bétail canadien.

Dans sa réponse au discours du trône, M. Belleau a remercié le marquis de Lorne de l'intérêt qu'il porte au Canada, et des efforts qu'il fait pour nous faire connaître en Europe sous un jour favorable, et diriger vers nos rivages une immigration nombreuse et choisie.

L'immigration a été, cette année, beaucoup plus considérable que celle d'aucune autre année précédente. M. Belleau a exprimé le espoir que ce courant ne ferait que continuer à grandir et qu'avant peu l'on verra nos grandes plaines de l'Ouest couvertes d'une population industrielle et prospère. Sur les 133,000 immigrants qui sont venus en Canada pendant l'année qui vient de s'écouler, près de 40,000 sont venus des Etats-Unis, et sur ce dernier chiffre 11,000 sont des Canadiens français.

C'est à M. Blake qu'il incombait de répondre à MM. MacMaster et Belleau. Le chef grit libéral a été tour à tour véhément, sarcastique même. Il a naturellement blâmé toute la politique ministérielle. Rien n'a échappé à sa critique mordante et acerbe.

M. Blake, parlant de l'arrangement conclu avec la Colombie Britannique, insinua que Sir John A. Macdonald voulait sans doute reconnaître ainsi l'honneur qui lui avaient fait les électeurs de Victoria, en élisant jadis. Il fit la peinture la plus sombre de l'état du pays, nous prît de plus grands maheurs encore; dénonça les compagnies de colonisation, et confondit dans un blâme universel tout ce qu'avait fait et tout ce que faisait le gouvernement au Nord-Ouest. Et ce qui est à peine croyable, c'est que M. Blake, se plaignit même que les travaux de construction du chemin de fer canadien du Pacifique, s'exécutaient trop rapidement. On n'est pas plus "arriéré." M. Blake qui prétend représenter le parti du progrès, de l'avancement, aurait donc peur d'aller trop vite. Il a également tonné contre la

garantie donnée par le ministère aux porteurs de bons de la compagnie du Pacifique, contre l'emprunt de 4 pour cent, le système d'immigration et le tarif auquel il attribue les faillites, la gêne commerciale et une foule d'autres calamités à peu près imaginaires.

Sir John A. Macdonald qui est toujours alerte, a été vif et piquant dans sa réponse. Je suis heureux, dit-il, de voir que le chef de la gauche n'est pas aussi grave, et qu'il traite, en badinant, les grandes questions politiques du jour. C'est un nouveau rôle qu'il assume. M. Blake a prétendu que je m'acquittais au pays d'une dette de reconnaissance, en construisant le chemin de fer de l'Île de Vancouver. Mais quand la chose serait vraie, le pays tout entier avouera qu'il n'aurait pas payé trop cher le privilège de se dispenser des services du chef de l'opposition et de ses amis.

Sir John A. Macdonald défendit avec vigueur la politique du gouvernement au sujet du Nord-Ouest, c'est à dire du chemin de fer du Pacifique, et la vente des terres dont le produit devait rembourser les autres provinces des \$25,000,000 données au syndicat, -- des sociétés de colonisation dont l'idée était due au ministre Mrckenzie -- et du tarif, en général.

Le premier ministre fit aussi ressortir les exagérations de M. Blake, en démontrant que les caisses d'épargne n'avaient jamais été aussi abondamment remplies qu'aujourd'hui et que les paiements du commerce se faisaient avec une remarquable régularité.

LES OFFICIERS PUBLICS

La Minerve vient de publier, sous ce titre, une série d'articles d'un grand intérêt, dont nous avons dit un mot, hier. C'est au sujet du dernier volume du service civil, publié il y a quelques semaines, et dont nous avons déjà parlé.

Nous avons donné dans le temps une courte analyse de ce volume au point de vue général. La Minerve l'a analysé ou plutôt détaillé au point de vue français.

Notre confrère s'est servi de ce document pour montrer l'iniquité et l'injustice des accusations portées contre nos nationaux par le Globe, qui s'efforce aujourd'hui, comme jadis, de représenter les Canadiens-Français comme des accapareurs, des parasites en quête de places, et qui ne cesse de nous reprocher d'avoir plus que notre part du patronage public. La Minerve déclare ne pas avoir eu d'autre but, en scrutant le volume en question, que de répondre à ces accusations et disculper l'élément français.

Il est curieux de constater à quels résultats elle arrive et de voir ce qu'il reste des assertions du Globe "après la démonstration de notre confrère.

Nous disons la "démonstration de la Minerve." Car bien que cette démonstration soit basée sur la statistique officielle, elle n'en est pas moins l'œuvre de notre compatriote le volume dont il s'agit n'est qu'un ramassis indigeste de données et de chiffres auxquels il est à peu près impossible de rien comprendre, attendu qu'il n'y a ni signature, ni ordre, ni additions, ni totaux.

La Minerve a eu la patience de scruter à fond ce livre mystérieux et de répandre la lumière sur cette accumulation informe. Il ressort de ses calculs que nos nationaux, bien loin d'avoir plus que leur part du patronage public, ont à peine la moitié de ce qu'ils ont droit d'avoir d'après le chiffre de leur population. Dans le service intérieur, ils n'ont guère qu'un cinquième des places et des salaires, et dans le service extérieur ils ont à peine un septième.

L'espace nous manque pour reproduire ici les tableaux de la Minerve, mais c'est là le résumé de ses articles. Les Canadiens-Français ont un sixième du patronage. Tout le monde sait, cependant, qu'ils forment plus d'un tiers de la population du pays.

Que devient, après cela, les accusations du Globe? Elles tombent à plat. Mais ce serait mal connaître l'organe grit que de croire qu'il va désavouer son passé ou renoncer pour l'avenir à sa tactique malhonnête. Le Globe n'en continuera pas moins à débâter contre les Français et à les traiter d'accapareurs tout comme les catholiques, auxquels il reprochait encore, ces jours derniers, l'accession d'un écosse catholique au sénat.

Nous devons constater ici, à propos du volume du service civil et des articles de la Minerve, que tout ce qui ressort de ce travail avait été exposé déjà à la Chambre, il y a deux ans, par notre député, M. Tasse, qui avait pris la peine d'recueillir alors lui-même toute cette statistique pour défendre ses nationaux en Chambre et les venger des attaques du Globe. Nos lecteurs se rappellent encore la sensation que produisit son discours, lequel constituait une véritable révélation, tant les calomnies de la presse grite avaient produit d'effet.

Je n'aurais jamais supposé, disait à cette occasion un député anglais, qu'il y eût si peu d'employés français, tant je m'étais habitué à croire qu'ils étaient en nombre excessif. On commença dès lors à en revenir à ce sujet, et les articles de la Minerve achevèrent de prouver -- ce que le volume du service civil, seul, semblait plutôt cacher que montrer -- que les Canadiens-français, au lieu d'avoir accaparé les emplois publics jusqu'à présent, n'ont point eu la moitié des places et des salaires qu'ils auraient pu réclamer.

PAS DE HUMBURG!

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à M. M. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kont, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Boucotoche, N.B., 4 Janvier 1884.

MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs de mes amis ont été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure. Je voudrais en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué,

G. A. GIBOUD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte. A vendre chez tous les pharmaciens.

Dernière représentation de Theater à l'Institut Canadien ce soir.

1884 JANVIER 1884

GRANDE VENTE ARGENT COMPTANT

Avant de prendre l'inventaire.

5 LIGNES A BON MARCHÉ 5

ETOFFES A ROBES--703 pièces d'étoffes à robes, achetées en job. Les meilleures que nous ayons jamais eues.

COUVERTES--311 paires pour être vendues pour moins du coût de la manufacture.

GILETS POUR DAME--160 gilets pour dame (un autre job), à moitié prix.

TOILE A NAPPES--49 pièces venant d'être reçues. La moins chère à Ottawa.

TAPIS--96 pièces qui doivent être vendues pendant le mois. Bon marché.

BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES!!

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACK BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loupervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.



CONTRAT DE MALLE

DES soumission cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FEVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain. Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 8 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8.20 a. m., 1.20 p. m. et 7.20 p. m. Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes. Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des formulaires de soumission peuvent être obtenus aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa ou au bureau du sous-général.

J. P. FRENCH, Inspecteur des postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 17 Janvier, 1884.

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

DEMANDES

ON DEMANDE--Une petite fille de treize ou quatorze ans, pour avoir soin de deux enfants tous les jours de 1 heure à 5. S'adresser à Mme Fréchette, 63, rue Vittoria. 11 jan 83 8 f



DES soumissions cachetées, portant la suscription "Habillements pour la Police à cheval", et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, Jeudi, 14 Février 1884. Des formulaires imprimés de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les qualités requises, seront fournis par le sousigné. On ne recevra que des soumissions qui seront faites sur ces formulaires. On pourra voir des échantillons de tous les articles en s'adressant au Bureau du Sousigné. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refusée de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle n'glige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront ce te annonce sans y avoir été d'accord autorisé. FRED WHITE, Contrôleur, P. C. du M. O. N. Ottawa, 10 Janvier, 1884.

PATINS Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU. 30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS A subi une épreuve de CINQUANTE-QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumès, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons. 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par C. O. DAQIER, Ottawa, 14 jan 1884